



informations

Paris, 27 février 2006

Rachat d'actions : changement d'objectif

Conformément à la réglementation relative aux rachats d'actions, Air Liquide informe qu'en date du 24 février 2006, 390 125 actions rachetées dans le cadre des autorisations votées par les Assemblées Générales Mixtes du 15 mai 2003, du 12 mai 2004 et du 11 mai 2005, initialement affectées à l'objectif de remise à titre d'échange ou de paiement dans le cadre d'éventuelles opérations d'acquisition ont été affectées à l'objectif d'annulation.

*Avec une présence dans plus de 70 pays, **Air Liquide** fournit des gaz industriels et médicaux et des services associés. Grâce à des **solutions innovantes** s'appuyant sur des **technologies** sans cesse renouvelées, Air Liquide contribue à la fabrication de nombreux produits de la vie quotidienne, à la préservation de la vie et s'inscrit dans une démarche de **développement durable**. Créé en 1902, Air Liquide, qui compte près de 36 000 collaborateurs, développe avec ses actionnaires des relations de confiance et de **transparence**, dans le respect des principes de **gouvernement d'entreprise**. Depuis la publication des premiers comptes consolidés en 1971, le Groupe a maintenu **une croissance régulière de ses résultats**. En 2005, son chiffre d'affaires s'est élevé à 10 435 millions d'euros dont près de 80% hors de France. Air Liquide est coté à la Bourse de Paris et membre des indices CAC 40 et Eurostoxx 50 (code ISIN FR 0000120073).*

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter :

Service actionnaires

Vincent Serain ☎ + 33 (0)1 40 62 55 72

Relations investisseurs

Anthony McCord ☎ + 33 (0)1 40 62 55 19

www.airliquide.com